

L'approche socio-économique

Autor(en): **Marendaz, Evelyne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **98 (1980)**

Heft 14

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-74091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'approche socio-économique

par Evelyne Marendaz, Zurich

Dans le cadre du projet de recherche de l'EPF-Z, l'Institut d'économie rurale effectue une analyse de la situation socio-économique des communes touchées par les travaux d'assainissement. S'il s'agit avant tout d'une recherche, ce travail doit également rappeler la présence de l'homme dans ce paysage où l'on tente de concilier technique et nature. Un oubli! A qui jetterons-nous la pierre? Lors des grandes réalisations techniques, politiciens et ingénieurs sont-ils les seuls à omettre l'homme? Les chercheurs n'auraient-ils pas eux aussi tendance à négliger les facteurs humains? Une question que nous tenterons de traiter après un rapide examen des principaux résultats de l'étude.

Analyse socio-économique

L'étude fut réalisée sur les sept communes suivantes: Aristau, Jonen, Merenschwand, Mühlau, Oberlunkhofen, Rottenschwil et Unterlunkhofen. Cette région a une vocation avant tout agricole, puisque les 67% de sa surface sont destinés à l'agriculture. Elle présente également des particularités écologiques devenues rares dans notre pays. Signalons donc l'importance de l'étendue des réserves naturelles et la réglementation de toute utilisation des terrains compris dans les travaux d'assainissement par la loi cantonale de 1969, dite «Reusstalgesetz».

Regroupant à eux tous quelque 5000 habitants, ces villages voisinent avec d'importants centres urbains. Les dernières communes des agglomérations zurichoise et zougnoise touchent les villages de la région.

Le Reusstal, une réserve naturelle, un espace de détente pour près d'un million de citadins!

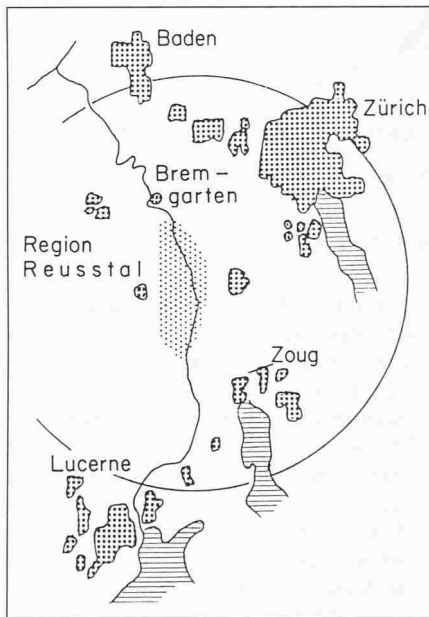
Tableau 1. Population des agglomérations

- aggl. Zurich	719 324
- aggl. Lucerne	155 742
- aggl. Zoug	49 393
- aggl. Wohlen	16 246
	940 705
Reusstal	4 665

Source: BFS 1970

Emigration et immigration

Un lent mais régulier dépeuplement affecta la région pendant plus d'un siècle. Vers le milieu des années 50, la population s'accrut par une immigration. C'est en effet à cette époque qu'apparurent ceux qu'on appelle les «pionniers», c'est-à-dire des citadins de professions libérales venus s'installer à la campagne tout en conservant leur emploi en ville. Ce mouvement s'accéléra vers les années 60; l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail est devenu courant. Ce nouveau mode de vie est lié au déve-

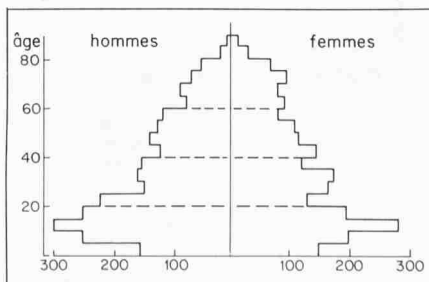


Situation géographique: le voisinage des grandes agglomérations

loppement de la motorisation individuelle: il permet d'échapper à la détérioration du cadre de vie, ressentie en ville, sans qu'il y ait rupture totale puisqu'on peut conserver son emploi, ses habitudes de consommation et son cercle d'amis en ville.

Les nouveaux venus se recrutent avant tout parmi les jeunes cadres avec famille, la population présente une structure apparemment saine.

Une caractéristique importante de la région: sa jeunesse. En effet, malgré l'étranglement de sa base, la pyramide est régulière et la part des individus de vingt ans et moins est forte. Un calcul



Pyramide des âges; structure par classes d'âge de sang. Source: Etude Socio-Economique, 1976

Tableau 2. Indices de vieillissement

Reuss argovienne	(1976):	0,39
Agglomération zurichoise	(1970):	0,69
Ville de Zurich	(1970):	1,06
Suisse	(1970):	0,53

Source: BFS 1970, ESE 1976

de différents indices de vieillissement met en évidence ce phénomène.

L'indice baisse plus on s'éloigne du centre de ville et marque ainsi le déséquilibre existant entre la ville et la campagne, cette dernière regorgeant de jeunes.

On notera toutefois sur la pyramide une forte diminution des effectifs dans les classes d'âge de 20 à 30 ans. Ce retrécissement exprime l'exode qui frappe les jeunes.

La région n'offre que peu de nouvelles place de travail, aussi les jeunes se voient-ils obligés de quitter la région pour trouver un emploi. Une population jeune, certes, mais destinée à émigrer.

Indice de vieillissement:
population de 60 ans et plus
population de 0 à 19 ans

On parle de vieillissement lorsque l'indice dépasse 0,40.

Ainsi, face à une importante immigration de citadins, l'exode persiste. La simultanéité des mouvements d'émigration et d'immigration traduit une certaine transformation de la population.

Emigration + immigration ► population nouvelle

Notons que la population agricole est encore très importante, puisqu'elle totalise 28% de l'ensemble des habitants du Reusstal.

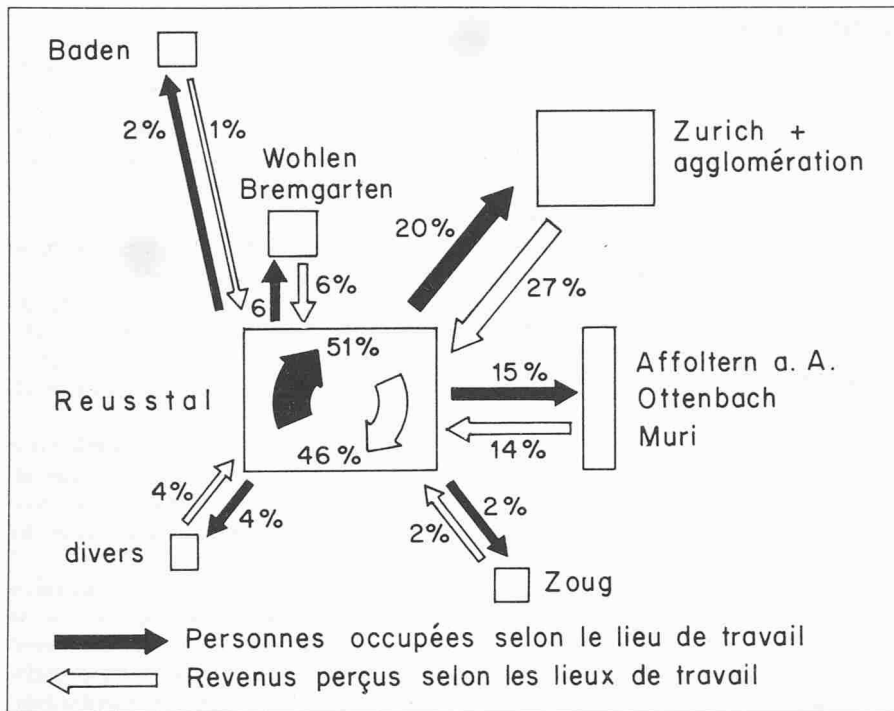
Un impact économique

Comme nous l'avons vu, les nouveaux venus gardent leur emploi en ville. Leurs navettes quotidiennes influencent considérablement la vie à l'intérieur des villages.

C'est environ la moitié des personnes occupées qui, chaque matin, quitte la région, soit 49% de la population active, et qui collecte 54% des revenus totaux perçus par la population de la région.

Ces proportions varient selon les communes; les villages les plus touchés par l'immigration tirent plus de 65% de leurs revenus de l'extérieur de la région, ce qui est le cas pour les communes de Jonen, Oberlunkhofen et Rottenschwil. A Oberlunkhofen, c'est 73% des revenus qui viennent de l'extérieur.

Ce montant s'élève entre 50 et 60% dans les communes d'Unterlunkhofen et de Merenschwand, cette dernière, plus im-



Lieu de travail et provenance des revenus. Source: Etude-Socio-Economique, 1976

portante que les autres, est aussi celle où l'activité économique est la mieux équilibrée.

Les deux communes de Mühlau et Aris-tau recueillent peu de revenus de l'exté-rieur, ce sont d'ailleurs les deux villages les plus agricoles.

Le clivage entre les deux groupes, ceux qui travaillent sur place et les alternants, s'exprime clairement par le niveau des salaires, leur répartition et l'activité professionnelle. En effet, si plus de la moitié du revenu total vient de l'extérieur de la région, on observe également que $\frac{2}{3}$ des alternants travail- lent dans le secteur tertiaire, notam- ment les banques et les assurances.

Une rapide analyse des valeurs de l'in- dexe de GINI* permet de relever la dis- parité entre les revenus perçus sur place et ceux gagnés à l'extérieur de la région, ainsi qu'une répartition pour le moins variable.

L'indice de GINI est calculé sur la base d'une courbe de Lorenz (X% des per- sonnes occupées gagnent Y% des revenus); on délimite des seuils:

- indice < 0,30 : bonne répartition
- indice 0,30 - 0,35 : répartition moyen- ne
- indice > 0,35 : mauvaise réparti- tion

Deux points importants sont à noter:

- Les niveaux des revenus sont très dif- férents selon les lieux de travail. Les revenus moyens perçus sur les places de travail de la région s'éle- vaient en 1976 à Fr. 26 000.- par an, alors que ceux qui avaient leur em- ploi à Zurich gagnaient en moyenne Fr. 40 000.- par an. N'oublions pas

que Zurich fournit le travail à plus de 40% des alternants.

- Les revenus provenant d'un même lieu de travail ont un bon taux de ré- partition. Qu'ils soient bas ou élevés, les revenus gagnés à l'extérieur sont bien répartis, l'indice varie de 0,17 à 0,26.

A l'opposé, les revenus perçus sur place, c'est-à-dire dans la commune de domicile, sont moins bien répartis. Cette différence provient avant tout du fait que, parmi la population active au village, se trouvent agricul- teurs, artisans et ouvriers, puis des personnes de professions libérales exerçant sur place.

Ainsi, le groupe des actifs locaux appa- raît comme beaucoup plus éclectique face à la structure relativement homo- gène des différents groupes d'alter-

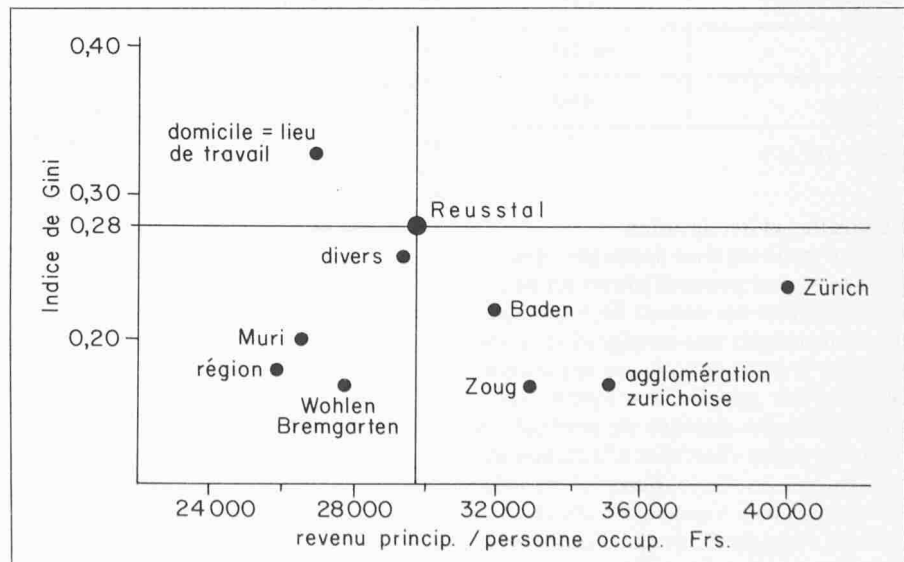
nants. Au lieu de travail correspondent statuts professionnel, social et écono- mique: le cadre ou l'universitaire tra- vaille en ville et fait chaque jour de longs trajets; l'employé est occupé dans les petits centres régionaux et l'agricul- teur dans son village. C'est donc un im- pact très fort qu'exerce la population ci- tadine immigrante sur la vie des com- munes. D'une commune à l'autre, le comportement de l'indice de GINI confirme les aspects mentionnés ci-des- sus: plus un village est touché par l'im- migration citadine, plus le revenu moyen est élevé, mais mal réparti.

Quant à la vie sociale et culturelle, elle disparaît presque totalement face à ces mouvements de population. La jour- née, les villages sont souvent bien vides et le soir, ceux qui travaillent en ville ne participent que peu aux activités cul- turelles du village qui, du reste, se font toujours plus rares.

L'agriculture

L'agriculture de la région est encore de structure ancienne et exercée par de pe- tits exploitants à l'exception des agri- culteurs qui purent s'implanter à l'exté- rieur des villages. Le revenu moyen d'une exploitation se situe vers Fr. 29 000.- par an. L'endettement, par contre, est beaucoup plus alarmant: 63% des paysans ont une dette moyenne de Fr. 100 000.- par exploitation. Voilà un facteur qu'il faut considérer alors qu'on parle d'améliorations. Pour transformer ou reconstruire des bâti- ments souvent vétustes, cela revient, pour nombre de paysans, à accumuler de nouvelles dettes. Gros problème pour les jeunes qui ont envie de re- prendre l'exploitation de leur père, et ils sont nombreux.

De bonnes terres, mais un bilan maigre: des exploitations de structure ancienne côtoyant des fermes de colonisation, un lourd problème financier et une popu- lation agricole bien souvent résignée,



Les revenus et leur répartition par lieu de travail. Source: Etude Socio-Economique, 1976

prête à s'identifier à une pièce de musée ou un objet scientifique et, si ce n'est elle, en tous cas ses champs, ses arbres et sa rivière.

Rôle du chercheur

L'envergure du projet d'assainissement et d'amélioration intégrale prit une ampleur qui surprit et déborda les autorités chargées du contrôle, autant qu'elle bouleversa la vie de la population.

Au caractère innovateur du projet vint s'ajouter le programme de recherche interdisciplinaire de l'EPF-Z. Innovation également pour l'Ecole et ses chercheurs, l'interdisciplinarité n'en étant encore qu'à ses débuts. Assez d'éléments prometteurs d'imprévus donc pour avoir envie de se lancer... mais aussi pour admettre que l'on commettra quelques erreurs et que la critique ou l'autocritique s'imposeront.

Dans un cadre comme celui-ci, si la place de chercheur en sciences humaines est particulière, elle a néanmoins l'avantage de poser avec plus d'acuité les questions et problèmes qu'ont tous les chercheurs travaillant sur le terrain. Qu'attendait-on d'une étude socio-économique et, d'une manière générale, du chercheur?

Pour le groupe de recherche, il importait d'avoir enfin des *informations sur les habitants de la région*. Cependant, lorsque le travail débuta, je fus confrontée à d'autres réalités; contraintes et pressions allaient s'exercer de toutes parts. En vue d'effectuer les relevés nécessaires, il fallut obtenir l'autorisation du canton, puis l'accord des communes. Je me trouvai ainsi face à des organismes qui, chacun, posaient des contraintes différentes.

L'autorité cantonale, inquiète de ce qui peut se passer à la base de la hiérarchie du pouvoir, et sentant une certaine résistance de la population face au projet, aimerait avoir les chercheurs de son côté. C'est un peu une *méfiance*, due à l'ampleur d'un projet qu'on ne peut plus contrôler, les différents responsables n'ayant plus de vue d'ensemble. *L'autorité communale*, d'abord mal informée par le canton, est réticente. Réaction de saturation: on leur a déjà «imposé» beaucoup de choses. Pourtant, après explications et informations, le personnel des administrations va jusqu'à participer au relevé des données. Ce qu'elles attendaient?... Des résultats concrets, c'est-à-dire des chiffres, qui permettraient de donner des conseils ou de connaître et d'orienter les lignes directrices de l'avenir du village.

Pour les uns, une personne dont il faut se méfier et endiguer les initiatives, pour les autres, un conseiller ou un appui: qu'est-ce, en fait, un chercheur?

Lorsque le chercheur social travaille sur le terrain, son rôle consiste, il est évi-

dent, à mettre au jour les conduites prévisibles du milieu étudié, et à fournir aux hommes d'action des leviers d'intervention. En d'autres termes, les informations livrées par le chercheur permettent d'orienter les décisions que devront prendre les autorités.

L'homme d'action – en l'occurrence les autorités – privilégie une certaine orientation et ne voit donc la réalité qu'avec des œillières, ces dernières n'étant rien d'autre que la ligne d'action qu'il s'est imposée pour atteindre son but. A l'opposé, *le chercheur doit être indépendant de cette ligne d'action* et se doit de restituer ce qu'il pourra des autres voies possibles. Ce n'est que dans ces conditions d'indépendance que le chercheur fournira des résultats de valeur. Indépendant, il doit l'être d'esprit; indépendance d'autant plus difficile qu'il peut lui arriver, malgré lui, de restituer non pas la réalité, mais bien plutôt quelque préjugé personnel ou une réplique d'un système théorique qu'il se serait choisi.

Si elle est déjà limitée par la personne elle-même, l'indépendance est également imparfaite lorsque le chercheur travaille sur le terrain. Qu'il le veuille ou non, le chercheur agit; il joue un rôle dans l'évolution de la population déjà au moment où il intervient, c'est-à-dire où il rassemble ses données. Cette intervention est impliquée par les *interviews*, ou même la *simple présence de l'enquêteur*. Bien qu'involontaire, ce rôle est direct. Phénomène d'ailleurs réciproque, car le chercheur va évoluer au contact de la population et ces transformations mutuelles rendent solidaires enquêteur et enquêtés.

La différence fondamentale entre le chercheur et l'homme d'action apparaît clairement. Celui-ci exercera un rôle direct et volontaire sur l'évolution de la population alors que le chercheur aura un rôle, certes direct, mais involontaire dans le milieu et subira une certaine évolution.

Si l'on tient compte du rôle et de l'impact de son intervention, on ne peut ignorer qu'une certaine responsabilité a été endossée par le chercheur. De plus, s'il a donné, l'enquête attend quelque chose en retour, des chiffres, des idées ou des conseils, et il n'est pas toujours patient... D'ailleurs, comment connaîtrait-il le temps que la recherche exige?

Alors, le scientifique qui porte quelque égard à ceux qui lui ont livré des renseignements, ne peut simplement s'en aller, ses données sous le bras...

Même si le travail est encore inachevé, et les résultats incomplets, il faut les leur livrer; le chercheur décidera donc de ce qu'il peut ou non divulguer. C'est le deuxième terme de l'échange.

Le chercheur participera à cet échange par respect envers la population et pour son équilibre personnel, car s'il évolue avec elle, il lui arrivera aussi d'avoir besoin de se décharger des connaissances

acquises, de faire connaître son travail et d'en discuter. Au fond, il s'agit aussi de relancer la balle. Et n'oublions pas que si l'habitant nous ouvre sa porte pour une enquête, et que nous ne rapportons jamais rien, n'allons pas frapper une seconde fois...

Voilà, à mon avis, les grands traits du *chercheur en sociologie et économie* qui travaille sur le terrain: un homme en contact quasi permanent avec la population, contact fait de transformations mutuelles, de droits pris et de devoirs à remplir. Des devoirs, oui, il en est, et il serait temps, me semble-t-il, de connaître cette responsabilité qu'ont tous les chercheurs. Ce programme de recherche interdisciplinaire nous y aide.

Le chercheur, impliqué dans un projet très concret, tel que l'assainissement de la Reuss, est inévitablement confronté à sa responsabilité. En effet, s'il n'a pas un contact direct avec la population, il interviendra indirectement par la réalisation même du projet et par ceux qui travaillent sur le terrain. Parmi ces derniers, j'entends aussi les chercheurs qui défilent dans le paysage, effectuant relevés et mensurations de toutes sortes, car même si l'on ne se parle pas, on voit, caché derrière son rideau.

Et là, je trouve que le scientifique doit être bien conscient que toute personne connaissant son activité attend quelque chose de lui et aspire au fond à un climat de confiance, c'est-à-dire à des rapports peut-être plus humains. Ainsi, c'est la région toute entière qui nous est livrée, avec ses habitants qui nous voient, nous entendent ou nous parlent. Et nous n'aurions pas de comptes à leur rendre? Voilà un abus bien facile que je n'accepte pas.

L'Ecole et les autorités avaient-elles pensé à cet aspect de la recherche? Certainement pas; ou alors, elles ne sont pas allées jusqu'au bout de leur réflexion ou, peut-être, se refusent-elles à la concrétiser? En effet, lorsque le chercheur tente d'apporter cette information souhaitée par la population, les obstacles se dressent, multiples et variés selon les moyens dont disposent les différents organismes. Pour l'autorité politique, il s'agira de contrôler les informations que le chercheur veut donner. L'Ecole, elle, limitera par le financement, donc le temps disponible. Et dans une recherche à caractère sociologique, si liberté et indépendance sont nécessaires, il faut également une très grande disponibilité du chercheur et, par conséquent, du temps.

Bien sûr, qui dit information à la population entend aussi *réactions et critiques, donc participation de la population*. Et voilà comment, dans la réalisation de ce grand projet, le chercheur social paraît «dangereux».

N'ayant, de loin, pas rallié tous les suffrages de la région, les autorités craignent peut-être que – par le biais de la

participation – l'opposition s'exprime et prene ainsi une certaine assise. L'Ecole, elle, doit respecter la position cantonale et puis, en tant qu'école technique, s'est-elle toujours soucieuse de maintenir et de respecter le caractère humain de la recherche? Car il s'agit bien d'humaniser la recherche et de faire sortir les chercheurs, dont je suis, de leur tour d'ivoire.

Cette information à la population devrait se faire simplement, à la dimension des individus, sans grande manifestation. Afin d'éviter surcharge et confusion, un homme de liaison serait mis en place, un animateur, qui aurait la fonction de maintenir les contacts entre population, chercheurs et autori-

tés. Vu sa place parmi les habitants, le chercheur social aurait aisément pu assumer ce rôle nouveau.

D'autre part, cette information serait très bénéfique pour le travail de groupe: face à des interlocuteurs étrangers au domaine de la recherche, un effort de synthèse devrait être fait car à des questions précises et concrètes doivent correspondre des réponses simples et claires. Ce serait là une occasion pour le groupe entier d'être confronté à lui-même et à son travail; moment aussi où chercheurs et habitants pourraient tenter de construire ce pont entre la recherche, les réalisations techniques et la réalité quotidienne.

Il y avait des impondérables et on a

voulu éviter les surprises; quelle est alors la *validité* de la recherche? Pourquoi fait-on venir le chercheur et l'empêche-t-on en même temps de procéder entièrement à ces études?

Un goût de prestige? – Peut-être. Des méthodes dirigistes? Sûrement.

Voilà bien de quoi laisser planer un doute sur la valeur de la recherche.

Adresse de l'auteur: E. Marendaz, dipl. Ing. Agr. Institut d'économie rurale, ETH-Zürich, Sonnegstr. 33, 8006 Zürich

Agrarstrukturpolitik als Mittel der regionalen Wirtschaftspolitik

Von Peter Rieder, Zürich

Im aargauischen Reusstal läuft zurzeit eine Gesamtmelioration, die bezüglich Ausmass, Vielfältigkeit, politischer Voraussetzungen, aber auch bezüglich Aufwand an öffentlichen Mitteln einzigartig sein dürfte. Reusskorrekturen zur Verhinderung von neuen Überschwemmungen, Kanalbauten zur Drainage von Kulturlächen, Arrondierungen sowie Weg- und Hochbauten zur Verbesserung der Agrarstrukturen und die Ausscheidung von namhaften Naturschutzflächen sind die wesentlichen Teile des Gesamtprojektes. Aber auch die zeitliche Dauer der Ausführungen des Projektes, der Einbezug mehrerer Gemeinden unter eine Projektleitung, die hierfür geschaffenen speziellen Gesetze wie auch der grosse finanzielle Aufwand machen die Gesamtmelioration zu einem Ereignis, aus dem auch wissenschaftliche Erkenntnisse erarbeitet werden sollten. Der Gesamtaufwand für die Melioration liegt in der Nähe von 100 Mio Franken. Die Finanzierung erfolgt zu rund einem Drittel durch den Bund, zur Hälfte durch den Kanton Aargau, und den Rest bringen AEW (Aargauisches Elektrizitätswerk), Gemeinden und Private auf. So lässt sich zusammenfassend sagen, dass in der Region Reusstal mit einer Gesamtfläche von etwa über 4000 ha gezielte Strukturveränderungen im Gange sind.

Strukturpolitik im Vergleich zu übrigen Bundesaufwendungen für die Landwirtschaft

Vom Bund subventionierte und vom jeweiligen Kanton mitfinanzierte Strukturverbesserungen sind in vielen Gemeinden unseres Landes im Gange.

Im Zeitraum 1955 bis 1974 sind die Bundesaufwendungen für den Agrarschutz in der Schweiz beachtlich angestiegen. In Tabelle 1 sind die Gesamtaufwendungen des Bundes sowie deren Aufteilung in die vier Teilbereiche Strukturpolitik, Einkommenspolitik, Sozial- und Bildungspolitik enthalten. Die Werte werden hier in Durchschnitt von fünf Jahren und zu nominellen Preisen aufgeführt.

Tabelle 1 vermittelt in der ersten Kolonne einen Einblick in die Grössenordnung der staatlichen Aufwendungen. Während es anfangs der sechziger

Jahre noch rund 350 Mio pro Jahr waren, sind es neuerdings bereits mehr als eine Milliarde. Man kann diese Summe zu beliebigen anderen Grössen in Beziehung setzen, so etwa zur Zahl der Landwirte. Man käme zum Schluss, dass rund Fr. 10 000 pro Landwirt

schaftsbetrieb durch den Bundeshaushalt fliessen. Man kann die gesamten Aufwendungen auch zum landwirtschaftlichen Endrohertrag in Beziehung setzen. Im Schnitt der Jahre 1960/64 war der Anteil etwa 10 Prozent, in den Jahren seit 1970 betrug er etwa 17 Prozent. Der Anteil ist noch im Steigen begriffen. Solche Zahlen mögen erstaunen und fordern auf, den Ursachen im Detail nachzugehen.

In Tabelle 1 sind ferner die gesamten Aufwendungen in vier Teilbereiche aufgeteilt. Mit den finanziellen Aufwendungen in den einzelnen Teilbereichen werden jeweils andere agrarpolitische Ziele angestrebt. Unter *Strukturpolitik* sollen die *Grundlagen der Produktion i.w.S. verbessert werden*. Die Wirkungsweise auf den ökonomischen Erfolg ist nur mittel- bis langfristig und die erzielten Kostensenkungen werden sich je nach Konkurrenzlage in tieferen Produktpreisen niederschlagen. Strukturverbesserungen sind immer dann gerechtfertigt, wenn sie zu Produktivitätssteigerungen führen, über die reale Verbesserungen bei den Betroffenen erreicht werden. Strukturverbesserungen können auch begründet werden mit der Notwendigkeit von *kurzfristigen Anpass-*

Tabelle 1. Bruttoaufwendungen des Bundes für die Landwirtschaft der Schweiz (zu nominellen Preisen; in 1000 Franken)

Jahre	Insgesamt	Strukturpolitik inkl. Zuchtförderung usw.	Einkommenspolitik		Sozialpolitik	Bildungspolitik
			insgesamt	davon Kostenbeiträge für das Berggebiet		
1955/59	223 922	37 842	170 440	–	13 925	1 715
1960/64	354 261	62 073	263 807	14 062	23 964	4 417
1965/69	630 724	128 368	452 521	29 400	41 434	8 402
1970/73	883 128	172 179	642 529	74 513	53 946	14 474
1974/77	1 291 432	211 378	997 156	129 837	82 900	–

Quelle: Schweiz. Bauernsekretariat: Statistische Erhebungen und Schätzungen, versch. Jahrgänge